



ASS

UNION NATIONALE DES AFFAIRES SOCIALES

Audience des organisations syndicales avec le Cabinet Douste Blazy en date du 7 mars 2005

Assistaient à cette réunion :

- pour le cabinet: Mrs Bulh, Duclos, Ballereau.
- pour la DAGPB : Mr Barbezieux.
- Les représentants des syndicats FO, SUD, SNIASS, CFDT,UNSA et pour la CGT Danielle Sallandre (administration centrale) et Laurent Ortic (services déconcentrés DRASS et DDASS)

Cette réunion a été organisée à la hâte par le Cabinet suite au boycott par les syndicats CGT CFDT UNSA du dernier CTP de l'administration centrale, qui faisait suite à l'absence totale de considération des observations des syndicats sur les conditions de fonctionnement des locaux de l'administration centrale et d'une manière générale du mépris affiché par les représentants de l'administration face aux représentants du personnel.

Il s'agissait donc de faire un vaste tour d'horizon avec les organisations syndicales pour renouer le dialogue avant l'organisation des prochains CTP.



Points abordés par la CGT:

La CGT dénonce en point liminaire la situation de blocage du dialogue social qui a conduit les syndicats à ne plus siéger en CTP, et les dégradations des relations de travail à l'administration Centrale avec un interventionnisme croissant des membres des cabinets dans le travail des directions techniques.

Les effectifs pléthoriques des effectifs des Cabinets sont indécents au moment où des emplois de fonctionnaires sont supprimés (180.000 points indiciaires supplémentaires ont été attribués aux rémunérations des membres des Cabinets, soit l'équivalent de 11 emplois d'attachés de centrale sans compter les personnels prélevés dans les directions sur les effectifs existants)

La CGT dénonce le peu de cas fait en particulier des agents des catégories B et C, tant en terme de rémunérations et de promotions que de relations hiérarchiques, avec le mépris affiché par certains chefs de services.

En ce qui concerne les services déconcentrés :

- ✓ la CGT rappelle que la lettre expédiée au ministre en décembre 2004 concernant la Réforme de l'Administration Départementale de l'Etat est restée sans suite. Pourtant, la mobilisation des agents sur le terrain face au démantèlement des DDASS doit faire l'objet d'une prise de position claire des ministres, tant en terme d'organisation unique des DDASS sur tout le territoire que de maintien des prérogatives et moyens de nos services déjà affaiblis par la décentralisation, qui doivent être confortés par rapport aux services préfectoraux, aux autres services de l'Etat et aux multiples agences existantes et en voie de création. Il ne sert à rien de proclamer que les DDASS continueront d'exister si on les vide en parallèle par touches successives de leurs missions, ou si on les place de fait sous tutelle des DRASS.

Informations Affaires Sociales

Imprimé en nos bureaux : 50, ter rue de Malte 75011 Paris
Hebdo- Directeur: Yves ROUPSARD Abt : 200F/an- CCP 15.739.72V

Tel 01.53.36.33.00 Fax 01.53.36.33.01 Mel : syndicat-CGT-UNAS

- ✓ La CGT a été la seule organisation à exiger **une remise à plat complète des carrières et statuts de tous les corps des ministères sociaux**, en commençant par la mise en œuvre effective du plan de reclassement d'agents en adjoints et en tirant les conséquences en cascade sur les autres corps de catégorie B et A, avec une priorité marquée pour les secrétaires administratifs, corps à avoir échappé à toute revalorisation depuis plus de 10 ans.
- ✓ La CGT a été la seule organisation à évoquer **la situation particulière des travailleurs sociaux** de notre ministère, aujourd'hui marginalisés, dotés de statuts et déroulements de carrière obsolètes et en perte de sens face aux transferts de compétence de la décentralisation et au rôle qui leur est dévolu dans les services. Elle revendique l'ouverture urgente d'une négociation pour la filière sociale sur la base des revendications exprimées par la CGT et partagées par les agents.
- ✓ La CGT a fait part de **son opposition au nouveau système de notation évaluation** qui implique une contractualisation de l'agent avec sa hiérarchie sur la base d'objectifs individuels dont il ne maîtrise pas totalement les conditions de réalisation, ce qui porte atteinte aux principes du statut où l'action de l'État et de ses agents s'apprécie dans un cadre collectif. En cas de non réalisation des objectifs, il sera alors facile de sanctionner individuellement l'agent alors qu'il ne sera pas tenu compte des évolutions de l'environnement dans lequel il exerce (baisse des effectifs programmée, réorganisation de services...), D'autre part, nous avons dénoncé l'absurdité du système **des quotas** de réduction d'ancienneté, qui oblige les directeurs à déterminer **à priori** le nombre d'agents susceptibles de bénéficier d'une durée d'échelon plus courte, rendant par conséquent l'exercice d'évaluation artificiel puisque certains agents appréciés positivement par leur hiérarchie ne pourront pas prétendre pour autant à une progression de note.



Points abordés par Mr BUHL, représentant le ministre:

1) réforme de l'administration centrale de l'Etat (RADE):

Les propositions de préfets de départements commencent à être connues et une réunion de réflexion interministérielle s'est tenue le 6 mars 2005.

A ce jour, la position du ministre est la suivante :

- les DDASS ne seront ni supprimées, ni fusionnées avec d'autres services déconcentrés
- Il n'y aura pas autant d'organisations différentes que de départements, mais on pencherait plutôt vers 2 à 3 formes d'organisation maximum
- Les DDASS ne deviendraient pas des antennes des DRASS mais on s'orientera toutefois vers une plus grande mutualisation de certaines compétences au niveau de la région

Les directeurs recevront des instructions pour organiser des CTP Locaux qui aborderont les réorganisations.

2) la catégorie C :

le plan de reclassement des agents en adjoints prévu en loi de finances 2005 est débloqué. Le ministère de la Fonction Publique vient de donner son feu vert à la tranche 2005 pour permettre les promotions prévues entre les deux corps. La condition préalable qui était posée de fusion des corps des agents administratifs de l'administration centrale et des services déconcentrés est abandonnée par la fonction publique.

L'objectif affiché reste de reclasser la totalité des agents en adjoints d'ici à 2006, et donc de supprimer de fait les deux corps d'agents administratifs existants.

Suite à l'interpellation de la CGT sur les conséquences de l'intégration des agents sur les déroulements de carrière des fonctionnaires appartenant actuellement au corps des adjoints, Mr Barbezieux indique que les organisations syndicales seront associées à une réflexion sur les incidences de ces reclassements afin que les adjoints administratifs en place ne soient pas pénalisés par l'afflux des nouveaux venus dans ce corps.

C'est donc tout le parcours de carrière du corps unique (en principe à partir de 2006) de la catégorie C qu'il faut remettre à plat rapidement afin d'éviter que la fusion agent adjoint ne vienne perturber le pyramidage du corps. Un groupe de travail des « C » sera chargé d'étudier cette question.

La DAGPB indique que l'on s'oriente vers des transformations de C en B pour poursuivre le plan de reclassement vers les catégories supérieures.

2) La réforme de la notation évaluation des fonctionnaires :

Mr Buhl, interpellé par la CGT sur ce thème, estime que c'est « une bonne réforme » qui ne porte pas atteinte au statut des fonctionnaires.

Il rejette l'analyse de la CGT sur ses effets pervers et sur la contractualisation nouvelle avec l'employeur qu'elle implique, et estime qu'il faut être vigilant sur les modalités techniques d'application qui doivent être en phase avec les principes affichés.

Il y aura des réunions techniques de travail pour appliquer cette nouvelle procédure.

4) le dialogue social :

le ministre a demandé à la DAGPB de lui faire des propositions pour relancer le dialogue social dans notre ministère.

Dans l'immédiat, le cabinet répondra aux nombreux courriers des organisations syndicales laissés à ce jour de côté.

Commentaires CGT:

Très peu de nouveautés annoncées par le représentant du ministre, en particulier sur la réforme de l'administration de l'Etat pour laquelle on en reste toujours aux grands principes annoncés il y a quelques mois...et sur sa faim. Or, nous savons que sur le terrain, des propositions très concrètes et précises sont en train d'être élaborées par les préfets sans que les représentants du personnel soient consultés... Rien pour relancer les carrières et rémunérations dans nos ministères, si ce n'est, seul point positif, l'annonce de la relance du plan de transformation d'agents en adjoints. La CGT sera vigilante sur les critères de promotion où l'ancienneté doit être la règle, sur la réalisation de la deuxième tranche 2006 devant conduire à la disparition des agents administratifs et sur la révision du pyramidage du corps unique d'adjoint dans la catégorie C.

Rien pour les autres dossiers qui nous préoccupent, Secrétaires Administratifs, travailleurs sociaux.

Pas de réponse crédible sur la réforme de la notation évaluation qui aura des implications sur la dégradation des relations de service.

Quant à la relance du dialogue social, il ne suffit pas d'en poser le principe, mais il faut répondre aux revendications des personnels et de leurs organisations syndicales pour lui donner un contenu palpable.

Nous appelons donc les personnels à être plus que jamais mobilisés, en particulier dans le cadre de l'action intersyndicale nationale que la CGT propose pour défendre nos services confrontés à la réforme de l'administration départementale de l'Etat.

Seule la mobilisation collective peut payer, la question des luttes pour le pouvoir d'achat en témoigne !!

L'UNAS-CGT sur internet, c'est <http://www.unas.cgt.fr>